

**Directeurs canadiens** Alexandra Dagg, Nick Worhaug

15, Gervais Drive, Bureau 401, Don Mills ON M3C 1Y8 Canada

tél. 416.510.0887 • 800.268.4064 téléc. 416.510.0891

**info@unitehere.ca****www.unitehere.ca**

CTC-FTQ

BULLETIN DE UNITE HERE CANADA • NUMÉRO 3

■ DÉCEMBRE 2004 • www.unitehere.ca

## Un conte de deux hôtels : Delta et Hilton

Au début de novembre, deux hôtels de l'aéroport de Toronto ont signé de nouvelles conventions collectives avec le Conseil de l'Ontario de UNITE HERE. Ces hôtels se différençaient dans leur approche de la négociation collective. L'un de ces hôtels, le Hilton International, a mis ses employés en situation de lockout pendant deux semaines et les a maltraités sur la ligne de piquetage avant de se décider finalement à conclure un accord. L'autre, le Delta (filiale de Fairmont), a négocié un accord sans à-coups ni interruption des activités de l'hôtel.

Le processus de négociation de ces deux nouvelles conventions collectives, qui prendront fin toutes les deux le 31 janvier 2006, fait ressortir deux réactions très différentes des hôtels aux revendications des travailleurs de l'industrie hôtelière au cours de la reprise des activités qui a suivi le SRAS.

**LOCKOUT DES TRAVAILLEURS DU HILTON** L'hôtel Hilton Toronto Airport, qui appartient au Hilton Group plc au Royaume-Uni, a imposé un lockout à nos 115 membres sans même présenter une offre finale à la table de négociation. Au cours du lockout, un superviseur a écrasé le pied d'un de nos membres avec sa voiture, et un autre membre, Carlos Almeida, est retombé sur le capot d'une voiture qui l'a frappé alors qu'elle fonçait à toute allure dans la ligne de piquetage. La mauvaise presse dont ont fait l'objet ces événements, combinée à une ligne de piquetage solide et une campagne stratégique plus vaste, a forcé l'hôtel à retourner à la table de négociation. Malgré tout cela, l'hôtel Hilton n'a convenu de reporter à la prochaine ronde de négociations qu'une des questions qui figuraient parmi les plus controversées, à savoir son refus de remettre une juste part des gratifications au personnel chargé des banquets. D'importants gains ont été remportés pour nos membres à l'emploi de l'hôtel Hilton, notamment des hausses salariales annuelles totalisant 3 %, des indemnités de retraite et la majoration de la contribution de l'employeur au régime d'assurance-maladie et d'assurance-salaire.

**CONVENTION SIGNÉE AVEC DELTA** Paul Clifford, président de la section locale 75 de UNITE HERE, félicite les membres dévoués de UNITE HERE œuvrant dans la région de l'aéroport et la direction de l'hôtel Delta d'être parvenus à un accord et d'avoir évité un conflit de travail. « Il ne fait aucun doute que les dirigeants de l'hôtel Delta suivaient de près la lutte que menaient nos membres au Hilton, situé au bout de la rue, parce qu'ils ne voulaient pas que cela se produise chez eux. En outre, la conclusion de cette convention collective est attribuable à l'approche raisonnable de la direction de l'hôtel Delta, a précisé



Les membres en lockout du Conseil de l'Ontario de UNITE HERE sur la ligne de piquetage à l'hôtel Hilton Toronto Airport.

Paul Clifford, et montre que la négociation collective peut aboutir à une situation favorable à toutes les parties en cause, permettant, d'une part, à l'hôtel de poursuivre ses activités avec des travailleurs expérimentés et sans interruptions, et, d'autre part, aux travailleurs de jouir de meilleurs salaires, avantages sociaux et conditions de travail. »

Les points saillants de la convention collective signée avec l'hôtel Delta comprennent :

- des hausses salariales générales supérieures au taux d'inflation (3 pour 100 par année)
- pour les travailleurs recevant les taux de salaire les moins élevés – c'est-à-dire les préposés au service aux chambres et les plongeurs – 8,5 pour 100 sur 22 mois
- des relèvements de rentes et une indemnité de retraite
- des augmentations des gratifications versées aux préposés au service aux chambres, du tarif pour le déplacement des bagages et des gratifications versées au personnel chargé des banquets (une part de 72 pour 100 des gratifications chargées aux clients des banquets)
- une nouvelle clause demandant à l'hôtel d'utiliser les services, les produits et les fournitures fabriqués dans lieux de travail offrant des conditions de travail équitables ou fournis par de tels lieux de travail
- la prolongation du temps de pause et l'octroi d'une indemnité pour couvrir le montage de lits pliants des services ménagers
- la contribution au World Culture Fund des travailleurs de l'hôtellerie de Toronto

Les conventions collectives des deux hôtels ont maintenant la même date d'expiration que celles des 25 autres principaux hôtels de Toronto, soit le 31 janvier 2006.

## Nouvelles de la Colombie-Britannique (section locale 40)

**LE LOCKOUT DES JOUEURS DE HOCKEY SE RÉPERCUTE SUR LES TRAVAILLEURS** Le geste qu'a posé la Ligue nationale de hockey en mettant en situation de lockout les membres de l'Association des joueurs de hockey de la LNH en septembre dernier n'a pas seulement touché les joueurs, mais aussi des milliers d'autres emplois partout en Amérique du Nord. Les membres de la section locale 40, qui travaillaient autrefois à la GM Place à Vancouver, se retrouvent maintenant sans emploi. Le lockout a des répercussions considérables sur les membres de UNITE HERE qui travaillent pour Orca Bay Entertainment et Aramark à ces installations.



Nos membres de l'hôtel Hilton rassemblés sur la ligne de piquetage au début de novembre.

**ENCOURAGEMENT POUR LES MEMBRES AUX ÉTATS-UNIS** La section locale 40 de UNITE HERE s'est engagée à appuyer la lutte de notre syndicat aux États-Unis. Nous avons distribué des dépliants dans les hôtels de Vancouver et du Lower Mainland afin d'appuyer les rondes de négociations du secteur de l'hôtellerie. Nous avons également distribué des dépliants pour soutenir les travailleurs de HMS Host à Anchorage (Alaska) aux installations de HMS Host à l'aéroport de Vancouver.

**MISE À JOUR SUR LA FUSION** Bill Pearson, président de la section locale 40 de UNITE HERE, fait savoir que les discussions avec les anciennes sections locales de UNITE en Colombie-Britannique au sujet d'une fusion possible dans cette province se poursuivent.

## Steven Truscott a besoin de notre soutien

La plupart des Ontariens connaissent l'histoire de Steven Truscott. Il s'agit de l'histoire d'un jeune garçon de 14 ans condamné, il y a quarante-cinq ans de cela, à « être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive » pour le meurtre de sa compagne de classe Lynne Harper. Il s'agit de l'histoire d'un pays en débat sur la peine de mort. Il s'agit de l'histoire d'une parodie de justice qui dure depuis trop longtemps. C'est également l'histoire de l'un des membres de UNITE HERE. Steven, qui travaille chez Owens Corning à Guelph, est membre de la section locale 1305 de UNITE HERE depuis près de 18 ans.

À la fin d'octobre, le ministre fédéral de la Justice, Irwin Cotler, a soumis l'affaire à la Cour d'appel de l'Ontario en indiquant qu'il est « raisonnablement fondé de conclure qu'il y a vraisemblablement eu une erreur judiciaire fondamentale dans ce cas. »

Les personnes qui désirent témoigner activement leur appui et enjoindre le Procureur général de l'Ontario de veiller à ce que l'appel de Steven soit entendu rapidement (et en savoir davantage sur l'histoire de Steven Truscott) sont encouragées à consulter notre site Web à [www.unitehere.ca](http://www.unitehere.ca) ou à écrire au ministère du Procureur général, 720, rue Bay, 11<sup>e</sup> étage, Toronto ON M5G 2K1.



## Nouvelles du Conseil du Québec de UNITE HERE

**RASSEMBLEMENT À WORLDBEST** En septembre dernier, plus de 60 membres et représentants syndicaux de UNITE HERE ont protesté contre les pratiques de travail douteuses de Worldbest, entreprise de textile située à Drummondville (Québec). Deux semaines après avoir signé une convention collective, l'employeur a mis à pied tous les travailleurs pour une période indéfinie. Le Conseil du Québec a fait savoir à l'employeur que nous ne cesserions de lutter tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas réembaucher ses travailleurs syndiqués. Nous avons obtenu une excellente couverture médiatique ce jour-là, dans le cadre de laquelle l'employeur a eu beaucoup de difficulté à répondre aux questions des médias. Lors de la conférence de presse tenue par l'employeur, les représentants de la compagnie se sont engagés à communiquer avec le syndicat afin d'organiser une réunion, que nous attendons toujours.

**NÉGOCIATION D'UNE PREMIÈRE CONVENTION** Les travailleurs chez Uniprix (Cowansville), Sac Drummond (Cantons de l'Est) et au Hilton Garden Inn (Montréal) ont joint les rangs du Conseil du Québec et entreprendront bientôt la négociation d'une première convention.

**SYNDICALISATION DES TRAVAILLEURS D'UN CENTRE D'APPEL** À la fin de septembre 2004, 110 travailleurs du centre d'appel d'Air France à Montréal ont décidé de devenir membres du Conseil du Québec. La campagne a remporté un énorme succès grâce au travail d'équipe des recruteurs, permanents syndicaux et recruteurs bénévoles. Nous attendons toujours la décision de la Commission des relations de travail au sujet de l'accréditation.

**PREMIÈRE CONVENTION AVEC LAGRAN** À la fin du mois de septembre dernier, les 250 travailleurs de Lagran à Granby, qui fabriquent des ceintures de sécurité, ont voté à une majorité écrasante en faveur de la ratification de leur première convention collective. Ils ont réussi à obtenir d'importantes augmentations, une caisse d'heures supplémentaires et la participation de l'employeur au Fonds de solidarité.

**NOUVEAUX COMITÉS** Comme promis, le Conseil du Québec mettra sur pied divers comités qui seront chargés d'aborder les nouvelles priorités du syndicat sur le plan de l'éducation, des finances et de l'action politique, afin de redonner aux membres un sentiment d'appartenance à leur syndicat et d'accroître leur participation aux activités de ce dernier. Les délégués recevront tous les renseignements nécessaires au cours de la première assemblée générale du Conseil du Québec qui aura lieu en novembre et au cours de laquelle les nouveaux comités seront créés.

## Les modifications apportées à législation du travail en Ontario laissent de côté de nombreux travailleurs

« Les modifications apportées à la législation du travail au début de novembre par le gouvernement de l'Ontario ne répondent pas aux besoins de l'économie de cette province, a déclaré Alexandra Dagg, directrice canadienne de UNITE HERE. Ces modifications ne sont pas suffisantes. Il faut faire bien davantage pour rétablir l'équité et l'équilibre dans nos lois. »

Le gouvernement propose de rétablir la pratique traditionnelle d'octroi de « l'accréditation fondée sur la signature de cartes de membre » uniquement pour le secteur de la construction. Selon UNITE HERE, tous les travailleurs de l'Ontario méritent d'avoir des droits réels de prise de décisions en ce qui concerne l'adhésion à un syndicat. La législation du travail en Ontario, par le biais des gouvernements de tous les partis politiques, reconnaissait depuis des décennies l'accréditation fondée sur la signature de cartes d'adhésion jusqu'à ce que le gouvernement de Mike Harris décide de l'invalidiser en 1995.

« Nous nous réjouissons pour les travailleurs de la construction, mais qu'en est-il des employés de tous les autres secteurs en Ontario?, demande Alexandra Dagg. Les raisons invoquées par le gouvernement pour priver tous les autres travailleurs de l'Ontario de ce droit fondamental ne sont pas convaincantes. »

Le gouvernement n'a encore rien fait pour protéger les droits des travailleurs mal rémunérés des marchés de services, comme les employés des services d'alimentation, le personnel chargé du nettoyage et les agents de sécurité. Les personnes qui détiennent ces types d'emplois, surtout les femmes et les membres des minorités visibles, perdent leur adhésion syndicale lorsque les contrats de service changent de main.

« Notre syndicat œuvre activement dans des industries où les employés sont en grande partie des femmes et des membres de minorités visibles. Notre gouvernement doit bien comprendre que ces modifications ne sont pas suffisantes pour redonner aux travailleurs et aux travailleuses des lois véritablement équitables et équilibrées, de dire Alexandra Dagg. »

## Nouvelles de l'Ontario

**ÉPREUVE DE SOLIDARITÉ** Vers la fin d'octobre, les 200 membres du Conseil de l'Ontario de UNITE HERE, à l'emploi de Silgan Plastics à Mississauga (Ontario), ont ratifié une nouvelle convention collective de trois ans prévoyant des augmentations salariales annuelles de 2,16 pour 100, des clauses plus strictes sur les griefs, de meilleures primes de quart, de meilleurs horaires de quarts de travail, une hausse de l'indemnité pour chaussures de sécurité et des combinaisons payées par l'employeur. Ce n'est qu'après avoir reçu un mandat de grève bien précis de la part des membres et après le refus par ces derniers de l'offre finale de l'employeur que le comité de négociation a pu obtenir cette convention collective.

**ÉDUCATION SYNDICALE** Les membres des sections locales 1003 et 1476 (Conseil de l'Ontario) à Midland (Ontario) ont récemment assisté à des ateliers de formation de dirigeants et de délégués syndicaux. (La section locale 1033 représente nos membres chez Saint Gobain Technical Fabrics, manufacturier français de renommée mondiale fabriquant des tissus de renfort, alors que la section locale 1476 représente nos membres chez Bay Tech Plastics, fabricant de composants en plastique destinés aux industries de la plomberie, de l'automobile et de l'industrie électrique.)

Les membres se sont familiarisés avec les types de griefs, ont appris comment enquêter sur des griefs, comment présenter les griefs et, finalement, comment les rédiger. Grâce à la présence à la fois de délégués expérimentés et débutants, les jeux de rôle se sont révélés des exercices efficaces et divertissants.

Le jour suivant, les dirigeants des deux sections locales ont suivi la formation propre à leurs fonctions. Dans le cadre de cette formation, ils ont passé en revue leurs rôles et responsabilités, se sont penchés sur le travail d'équipe et ont appris comment renforcer la section locale. Barry Fowlie, directeur de l'éducation de UNITE HERE, dirigeait les ateliers. Barry travaille au bureau national et on peut le rejoindre par courriel à [bfowlie@unitehere.ca](mailto:bfowlie@unitehere.ca) ou par téléphone au numéro 1-800-268-4064.

**SIGNATURE D'UNE PREMIÈRE CONVENTION** Au début de novembre, les membres du personnel d'Aramark Uniform Services Canada à Toronto, chargés de l'entretien des salles blanches, ont ratifié leur première convention collective. Appuyés par les travailleurs syndiqués du service de blanchissage chez Aramark à Toledo, en Ohio, le personnel de Toronto a voté en faveur de l'adhésion au syndicat en avril 2004. Parmi les points saillants de la convention, notons un régime de retraite, une prime de chef d'équipe, une prime de quart, un nombre accru de journées de vacances pour les travailleurs ayant le plus d'ancienneté, des augmentations de salaire et une meilleure rémunération des heures supplémentaires. L'acquisition de CleanRoom Garments par Aramark en novembre 2003 lui a permis de faire ses débuts dans l'industrie du blanchissage à Toronto.